

Centre de Coopération pour la Méditerranée - UICN

Identification des zones et habitats importants pour les plantes en Afrique du Nord et Moyen-Orient et appui technique à l'intégration des données liste rouge sur les espèces méditerranéennes dans le profil d'écosystème du CEPF



1 - Contexte du projet

Le *Critical Ecosystem Partnership Fund (CEPF)* est un fonds mondial d'investissement qui subventionne des actions de conservation de la nature dans les zones identifiées comme « *points chauds* » de biodiversité. La première étape pour l'investissement du CEPF dans une nouvelle région passe par la réalisation d'un profil d'écosystème, afin d'identifier les priorités biologiques et de définir une stratégie de conservation et de financement. Les priorités biologiques sont basées sur ces 3 critères :

- Espèces menacées selon les critères de la Liste rouge de l'UICN ou de distribution très restreinte (moins de 50'000 km²),
- Zones importantes pour la biodiversité (ou Key Biodiversity Areas - KBAs),
- Corridors.

Depuis 2004, l'UICN-Med mène un intense travail d'évaluation de la biodiversité méditerranéenne basé sur les critères de la Liste rouge, afin d'identifier les espèces menacées d'extinction, les principales menaces auxquelles elles sont confrontées et les priorités de conservation pour ces espèces. A ce jour, toutes les espèces de vertébrés et un certain nombre d'espèces d'invertébrés et de plantes aquatiques ont été évaluées et peuvent être utilisées comme base principale dans la réalisation du profil d'écosystème du CEPF. Cependant, les principales lacunes identifiées dans les données disponibles concernent les plantes méditerranéennes. Le bassin méditerranéen est considéré comme particulièrement important en raison de la diversité et de la richesse de sa flore, constituée dans sa majorité par des espèces rares ayant une distribution très restreinte. Les forêts figurent parmi les écosystèmes les plus importants de la région Méditerranéenne. Le nombre important d'espèces reliques tertiaires et d'espèces paléo-endémiques au sein des forêts méditerranéennes met en évidence leur capacité d'adaptation aux changements climatiques brusques et intenses dans le passé.

Le changement climatique représente une menace majeure dans la région méditerranéenne. En effet, le rapport 2007 sur les changements climatiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique) indique que la Méditerranée est l'une des régions les plus affectées au monde et, selon certains scénarios, plus de 60% de la flore des montagnes méditerranéennes serait en danger d'extinction en raison des changements climatiques. Ce facteur, combiné à la forte pression anthropique dans la région, souligne l'importance et l'urgence d'agir pour la préservation des plantes de Méditerranée. Selon un scénario de changement climatique, la grande stabilité et diversité génétique caractérisant les nombreux peuplements reliques d'arbres de la région Méditerranéenne avec une distribution très restreinte, dispersés le long des montagnes méditerranéennes, ripisylves et des territoires hétérogènes, sont extrêmement importants pour le développement de stratégies de conservation in-situ. Il est par conséquent fondamental d'inclure des informations sur ces espèces pour compléter le profil d'écosystème du CEPF et prioriser des actions à entreprendre lors de la phase de mise en œuvre du CEPF. La France, en tant que pays protecteurs des mammifères marins, est partie prenante au sein de la Méditerranée des accords internationaux ACCOBAMS et PELAGOS. Par ailleurs, le fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) soutient les pays méditerranéens dans la réalisation des objectifs de la Convention de Barcelone à travers le protocole « Aires Spéciales Protégées » et le plan d'action stratégique biodiversité (PASBIO).

2 – Présentation des objectifs du projet

Le principal objectif de ce projet est de combler un certain nombre de manques au niveau des données, en particulier pour les plantes et habitats forestiers d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de certains pays balkaniques, comme l'Albanie. Le projet analysera les données existantes sur les espèces végétales et les habitats forestiers méditerranéens (aires prioritaires préservées, représentatives des différents habitats, présentant des espèces d'importance globale, et ayant une fonction importante pour l'établissement de corridors) et identifiera des sites candidats prioritaires pour la diversité floristique. Un certain nombre de pays, tels que la Turquie ou certains pays des Balkans ont déjà mené un travail d'identification des IPAs sur leur territoire. Ces pays ne sont donc pas inclus dans ce projet, mais leurs données feront partie du profil de l'écosystème du CEPF pour la région Méditerranéenne.

Le second objectif est d'apporter un appui technique au secrétariat du CEPF, afin de contribuer aux analyses de l'ensemble des espèces prioritaires (hors espèces floristiques), avec un appui particulier ciblé sur les espèces des zones humides (examiner les principales menaces auxquelles elles font face, synthétiser les données Liste rouge de ces espèces, ainsi que leurs distributions, de rendre disponibles ces données dans le format nécessaire et de les intégrer dans l'analyse du profil d'écosystème du CEPF).

Finalement, les résultats concernant les sites prioritaires pour la diversité floristique et les habitats forestières et zones corridors importants pour les espèces prioritaires seront publiés et communiqués aux différents membres et partenaires de l'UICN, ainsi qu'aux décideurs et aux gestionnaires de ressources naturelles de la région afin de les aider dans leur prise de décision dans leur choix de mesures de conservation.

3. Description des actions à conduire

Ce projet se divise en deux parties, qui toutes deux contribueront à la réalisation du profil de l'écosystème du CEPF :

Le résultat 1, qui s'articule de manière indépendante, mais intégré au profil d'écosystème, est consacré aux espèces végétales et habitats forestiers. Les données existantes sur les espèces, zones et habitats (corridors) importants pour les plantes sont collectées et décrites à travers un processus participatif dans les pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et quelques pays balkaniques, d'abord grâce à un coordinateur national, puis à travers l'organisation d'ateliers de travail nationaux. Dans un deuxième temps, des ateliers régionaux évaluent, priorisent et synthétisent les résultats nationaux à l'échelle régionale (Action 1.1). Les résultats des rapports nationaux, ainsi que le résultat final intégré régional seront publiés et disséminés aux acteurs (Action 1.2). Les résultats seront aussi intégrés dans le profil d'écosystème CEPF pour la région Méditerranéenne dans une seconde étape de mise en oeuvre du CEPF pendant 2010.

Le résultat 2 fournit un appui au secrétariat du CEPF et à BirdLife International pour assurer d'une part un encadrement du processus, à travers la participation au comité consultatif et la révision de la méthodologie et l'identification des experts-clés (Action 2.1), l'appui technique pour la collecte, l'intégration et l'analyse des données concernant les espèces terrestres, d'eau douce et marines dans le profil d'écosystème et l'identification des zones d'importance pour la biodiversité dans la région méditerranéenne. Les ressources de l'UICN-Med, du Programme des Espèces de l'UICN et les Commissions de Survie des Espèces et des Aires Protégées de l'UICN (Action 2.2) seront mobilisées. Finalement, un appui technique sera offert lors de la validation du profil d'écosystème (Action 2.3).

4. Parties prenantes du projet

Les principaux partenaires de ce projet sont : PlantLife International, WWF-MedPO, Tour du Valat, Conservation International, BirdLife International (y compris leur représentants méditerranéens), la Convention de Barcelone (CAR/ASP), les universités de Montpellier et de Marseille, les Conservatoires du Littoral de Corse et de Porquerolles, les Commissions de Survie des Espèces et des Aires Protégées de l'UICN et, de manière plus informelle, toutes les institutions méditerranéennes auxquelles appartiennent les experts participant à ce projet.

5 - Mise en œuvre et financement

Ce projet est mis en œuvre par le **Centre de Coopération pour la Méditerranée**. Il bénéficie du soutien de **l'Accord cadre entre la France et l'UICN** pour un montant de 150 000 euros pour la période 2009-2010 (pour montant total d'environ 200 000 euros pour cette même période). Il s'insère dans le développement du CEPF en Méditerranée.